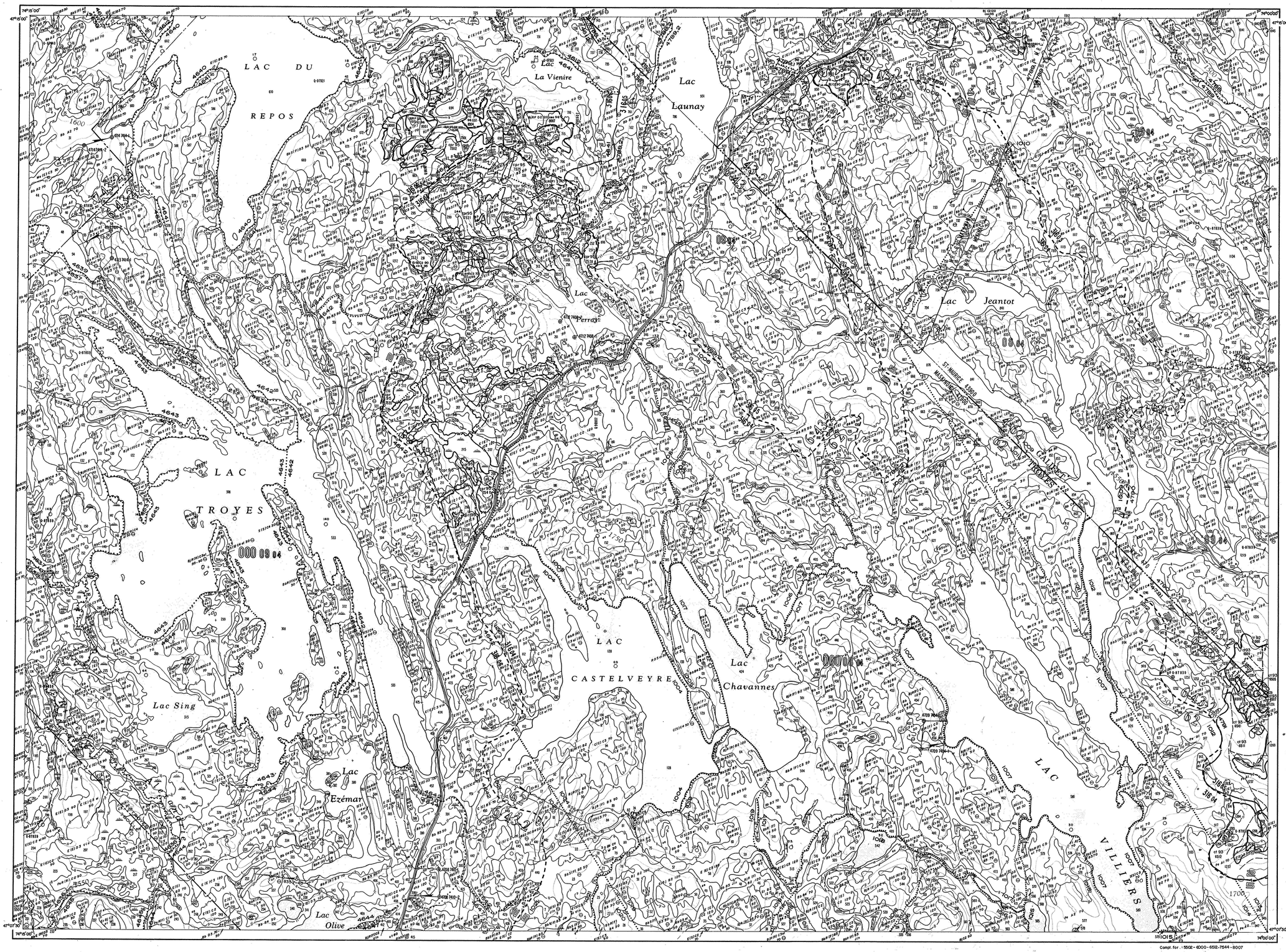

Compt. for. : 5502 - 6000 - 6512 - 7544 - 8007

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cpsr
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cj
Coupe de jardinage avec dégagement des tiges d'avenir ..... cjd
Bridage partiel (brûlé ou à plat) ..... bp
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation de godets ..... pg
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Épinette commerciale ..... ec
Récolte dans les bleus (cables (câble de fibres)) cc

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze (laricin)
- à pruche
- à mélèze
- plantation

Pessière
- épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion feuillue
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à sapin
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à épinette blanche
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette de Norvège)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- avec pin rouge
- avec mélèze occupant plus de 75% de la portion résineuse
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin rouge
- avec pin gris
- avec épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- de pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
- épinette noire et/ou épinette rouge
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)
- épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Prucheraie
- (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de pruche)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze)
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec mélèze
- avec épinette noire ou rouge
- avec pruche

Bouleau à bouleau blanc
- avec épinette noire ou rouge
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec mélèze

Bouleau à bouleau jaune
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge

Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
- avec pin rouge

Peuplier avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge
- avec mélèze

Frênière rouge résineuse

Frênière résineuse

Mélangés à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide
- (plantation)

Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris

Bouleau à bouleau jaune

Peuplier
- à bouleau blanc et/ou bouleau gris
- à bouleau jaune
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Érablière d'érable à sucre
- à bouleau jaune
- à hêtre
- à pruche
- à frêne rouge
- à tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Coupe progressive
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Plantation
Prédation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE		CLASSES
10 (ans)	...	0-20 ans			70-30(ans) 30-70 (ans)
30 "	...	21-40 "			70-50 " 50-70 "
50 "	...	41-60 "			90-30 " 30-90 "
70 "	...	61-80 "			90-50 " 50-90 "
90 "	...	81-100 "			120-50 " 50-120 "
120 "	...	101 et plus			120-70 " 70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des types entre Cd1 et Sn.
Mature inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des types entre Cd1 et Sn.
Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des types entre Cd1 et Sn.
Autres peuplements: peuplé dont des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	3m	7m	12m	17m	22m	27m
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50 %	°
Forte	51 à 70 %	°
Abrupte	71 % et plus	°
Superficie accidentée de pentes > 31%		°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les limites publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : MARC W. MERCIER & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 Cd 50 Pb 60
- S : détérioration
- 60 : classe de pente
- Cd : perturbation
- 50 : classe de hauteur
- Pb : classe de densité
- 60 : sous group. d'essences
- S : groupement d'essences

X 25 Cd 60 P1
- X : classes de pente
- 25 : classe d'âge
- Cd : origine
- 60 : classe de hauteur
- P1 : classe de densité
- 60 : type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 4-3
Unité d'aménagement: 4-3-2*
Unité de sondage: 5*
000 09 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 316 04*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 430 00*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4789*
Région écologique: 7a2
M.S.C. 470 MÉKINAC*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1957
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

31-P-7	31-O-8	31-P-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-2	31-O-1	31-P-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-15	31-J-16	31-I-13	

31 O/1 N.E.